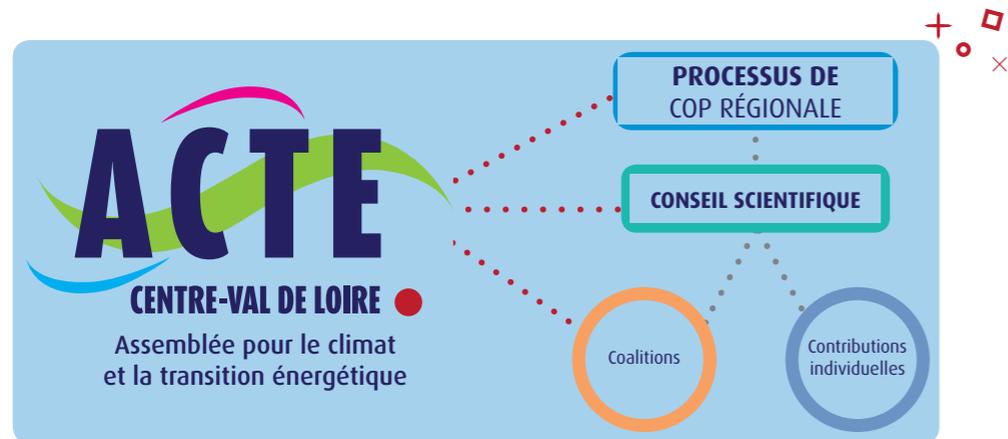


» L'ACTE et la COP régionale

En parallèle de cette assemblée dont l'objectif est de faciliter la convergence de tous les acteurs et de faciliter les échanges, la Région Centre-Val de Loire a souhaité mettre en place un processus d'engagement dans l'action, afin que chaque personne morale ou physique du territoire puisse apporter sa contribution et s'engager au sein d'un collectif.



• Pourquoi la COP ?

- ✓ obtenir un accord centré sur l'action ;
- ✓ atteindre des objectifs partagés ;
- ✓ rendre les scénarios opérationnels ;
- ✓ corriger les trajectoires.

• Comment ?

- ✓ événements labellisés toute l'année dans la région ;
- ✓ mise en relation de nombreux acteurs à l'échelle locale et régionale ;
- ✓ contributions individuelles et collectives.

Tout le monde a sa place dans cette dynamique collective et pourra contribuer à la hauteur de ses moyens et de ses responsabilités. Dès à présent, si vous prévoyez d'organiser un événement ou une manifestation en lien avec les enjeux de l'énergie et du climat, n'hésitez pas à nous contacter.

environnement@regioncentre.fr

Document édité par la PCOD - mare_19 - Pictus - Istoc - Impression - Imprimeries Mouault
Ne pas jeter sur la voie publique



DREAL
5 avenue Buffon
CS 96407
45064 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 36 17 41 41
centre.developpement-durable.gouv.fr

ADEME Centre-Val de Loire
22 rue Alsace Lorraine
CS 45805
45058 Orléans Cedex
Tél. : 02 38 24 00 00
centre.ademe.fr

Région Centre-Val de Loire
9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 70 30 30
regioncentre-valde Loire.fr



Face à l'urgence climatique et sociale
pilotez ensemble la transition énergétique
en région Centre-Val de Loire





L'urgence climatique impose à la fois de changer nos modèles en matière de consommation et de production d'énergie. Les effets du réchauffement climatique invitent tous les acteurs à réfléchir aux modalités d'adaptation de nos activités et de notre environnement.

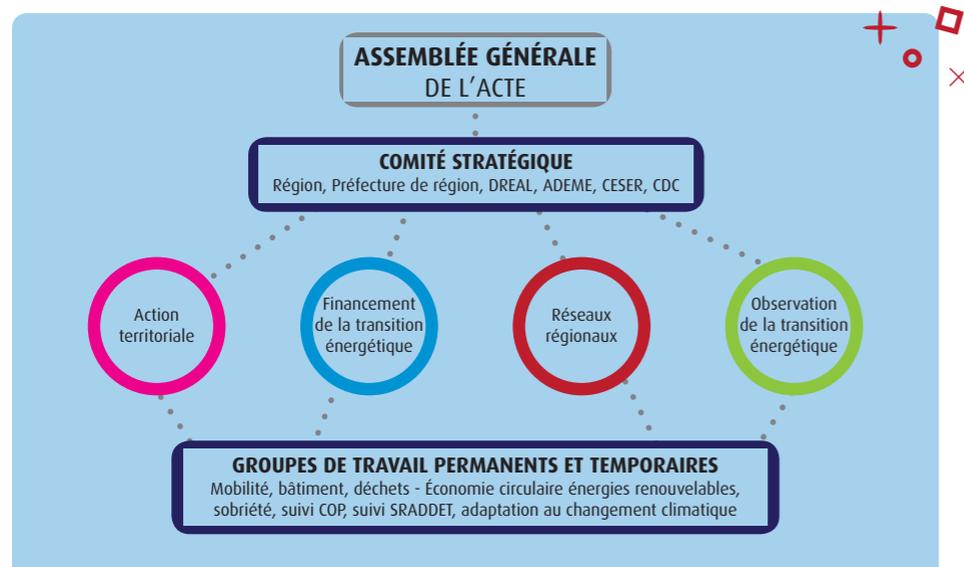
Pour optimiser et coordonner la mise en œuvre des actions qui soutiennent ces changements, la Région Centre-Val de Loire, avec l'État et l'ADEME, a décidé la mise en place d'une assemblée pour le climat et la transition énergétique.

» Ses objectifs

- ✓ améliorer la mobilisation transversale des acteurs ;
- ✓ articuler les 3 piliers de la transition (sobriété, efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable) ;
- ✓ organiser les échanges ;
- ✓ coordonner l'action entre tous les acteurs ;
- ✓ assurer le suivi du volet Climat-Air-Énergie du SRADDET.

» Chercher l'équilibre entre diversité et efficacité

L'ACTE n'est pas une instance de plus, c'est une organisation permettant de fédérer, de coordonner et de piloter la transition énergétique, afin d'atteindre collectivement les objectifs. La grande diversité des acteurs impliqués dans la transition énergétique dans notre région est une formidable richesse. Cependant, l'urgence criante nous impose non seulement de mobiliser plus largement, mais également d'assurer une plus grande efficacité dans l'action et un meilleur partage de l'effort à l'échelle régionale.



» 5 collèges d'acteurs

• Associations et collectifs citoyens

La mobilisation des citoyens et des associations pour la transition énergétique est indispensable.

• Acteurs socio-économiques, partenaires sociaux et chambres consulaires

Acteurs incontournables de la transition énergétique, les entreprises, les organisations professionnelles et les chambres consulaires seront mobilisées.

• Collectivités territoriales et établissements publics

Les collectivités doivent s'engager à orienter leur politique en fonction des objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique :

- ✓ définitions de documents de planification ambitieux dans le domaine de l'urbanisme et de la transition énergétique ;
- ✓ mise en œuvre de politiques de sobriété énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique ;
- ✓ animation territoriale de la transition énergétique en partenariat avec les acteurs économiques et associatifs.

Plus globalement, tous les acteurs publics de ce collège seront mobilisés pour mettre en œuvre la transition énergétique.

• Institutions financières

Le financement de la transition est un élément clé pour que la transition puisse être mise en œuvre, quels que soient les secteurs. On retrouvera dans ce collège les banques commerciales, mutualistes ou coopératives, les assurances, la Caisse des Dépôts et Consignations, Banque Publique d'Investissement, etc.

• Acteurs de l'éducation, de la culture de la formation et de la recherche

Il s'agit ici de tous les acteurs pouvant contribuer à la transition énergétique grâce aux leviers de l'éducation, mais aussi des formations initiales, continues ou par apprentissage. Le besoin de développer de nouvelles filières, de nouvelles pratiques et de transmettre de nouvelles connaissances est au cœur même de la transition énergétique.

» 5 piliers de l'ACTE

• Action territoriale

Même si elle est coordonnée au niveau régional, c'est au cœur des territoires que la transition énergétique sera mise en œuvre. Des déclinaisons infrarégionales de l'ACTE doivent être mises en place pour le pilotage opérationnel en relation avec l'Assemblée régionale qui apportera une cohérence de l'action et un partage d'expériences.

• Financement de la transition énergétique

Il n'y aura pas de transition énergétique sans financements à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi un travail important sera réalisé pour faire connaître, partager, améliorer et amplifier les moyens mis à la disposition des porteurs de projets.

• Réseaux régionaux

Il existe en région une grande diversité de sujets et d'acteurs qui partagent la même ambition du changement. Le Plan Bâtiment Durable, le réseau des Conseillers en Énergie Partagés ou des Espaces Info Énergie, la Mission Régionale Bois Énergie sont des exemples de ces réseaux thématiques qui pourront être articulés dans l'ACTE et trouver des synergies.

• Observation de la transition énergétique

La région dispose de plusieurs observatoires qui fournissent des données essentielles pour évaluer la transition énergétique. Pour permettre à l'ACTE de piloter au mieux la transition énergétique, une meilleure articulation de ces observatoires permettra de mettre en place un tableau de bord transversal et de mesurer les changements.

• Groupes de travail

Des groupes de travail thématiques, temporaires ou permanents, seront constitués en fonction des sujets que l'assemblée jugera prioritaires. Ces groupes seront animés par des membres volontaires de l'ACTE.

